

Coopération judiciaire sud-sud

Libreville et Dakar, des Cours jumelées

Issa IBRAHIM
Libreville/Gabon

Une convention de jumelage signée dans la capitale gabonaise scelle désormais le rapprochement entre la Cour de cassation du Gabon et la Cour suprême du Sénégal.

« **IL n'y a pas de mal à s'inspirer de ce que font les autres et de faire des suggestions à nos autorités (...).** » Le président de la Cour suprême du Sénégal, Camara Badio, donnait ainsi un aperçu de la convention de jumelage qu'il venait de signer à Libreville, ce 28 février 2017, avec son homologue gabonais, Honoré Moundounga, Premier président de la Cour de cassation du Gabon. Une convention de jumelage « **porteuse d'objectifs multiples** » et basée sur « **un partage d'expériences et de bonnes pratiques judiciaires, y compris la connaissance des textes juridiques, notamment ceux relatifs au système d'organisation judiciaire de cha-**



Photo : Adjaï Nfoufoume



Photo : Adjaï Nfoufoume

Le Premier président de la Cour de cassation, Honoré Moundounga (d) et le président de la Cour suprême du Sénégal, Camara Badio, signant la convention de jumelage de leurs deux juridictions. Photo de droite : Echange de documents entre les présidents des deux Cours.

cune des parties contractantes », a précisé Honoré Moundounga. Il s'agira également « **d'échanger des textes de lois, des jurisprudences en fonction des spécificités de chaque juridiction** », a renchéri le président de la Cour suprême du Sénégal. Badio Camara rappelle que la concrétisation de ce jumelage, à travers cette signature de convention, est l'aboutissement d'un projet mis en chantier avec son homologue gabonais, il y a un peu plus de deux ans au Bénin, lors d'une ren-



Photo : Adjaï Nfoufoume

L'assistance, essentiellement composée de membres de la Cour de cassation du Gabon.

contre dans le cadre du réseau africain des Cours suprêmes et de cassation de la Francophonie.

Il était alors question de corriger ce qui apparaît comme une incongruité en la matière : « **Il est ressorti**

que toutes les hautes juridictions africaines des pays francophones ont noué des relations judiciaires avec les hautes Cours françaises, sans avoir des relations entre juridictions africaines. Ce qui est un manque », a expliqué l'auguste hôte du premier président de la Cour de cassation du Gabon. A travers l'acte inaugural de ce jumelage posé à Libreville, les deux présidents de ces deux hautes juridictions africaines ne cachent pas leur satisfaction pour la suite. « **Pour**

l'essentiel, il s'agit de faire tomber les barrières entre individus, en permettant de nouer des rapports professionnels et d'amitié entre des hommes et des femmes d'un même secteur d'activités, par des échanges, des visites réciproques et l'organisation des séminaires de formation; ce qui inclut, évidemment, toutes actions tendant à promouvoir et à renforcer l'État de droit dans nos pays respectifs », a fait savoir le premier président de la Cour de cassation du Gabon.

Les deux présidents de Cours ont, enfin, mis l'aboutissement de ce jumelage naissant au compte d'« **excellentes relations séculaires** » entre le Gabon et le Sénégal, et des bons rapports qu'entretiennent leurs chefs d'État respectifs, Ali Bongo Ondimba et Macky Sall. Outre les membres de la Cour de cassation du Gabon, l'ambassadeur du Sénégal au Gabon, Abdoul Ciré Dia, et le procureur général de la Cour de cassation, Mme Mbanza Mbagny, née Mata Marie, ont pris part à cette cérémonie.

Vient de paraître

” Entre nous ” ou quand des gabonismes s'invitent dans la fiction

RN
Libreville/Gabon

Ce recueil de nouvelles réunissant huit plumes gabonaises avait pour point de départ une gageure : écrire une fiction à partir d'une expression typiquement gabonaise. Le résultat est concluant, au regard de la somme proposée dans ce collectif de 209 pages publié chez la Doxa Editions, sous la direction d'Edna Merey-Apinda. Percutant.

CE collectif de « plumes gaboma » n'est pas le premier que rassemble la sémillante Edna Merey-Apinda. Sous sa coordination, de semblables équipes ont déjà offert au public au moins deux recueils de nouvelles : « Les Lyres de l'Ogooué » et « Le plus beau des noms ». Chaque aventure aura eu un thème précis. Avec « Entre nous », le principe est demeuré le même. Cette fois, les participants avaient à charge d'écrire une nouvelle, une fiction, à partir d'une expression propre aux Gabonais. Les gabonismes retenus sont : « attraper le cœur » (Gabriella Boundha-Ogoula), « le pays est géré » (Fidèle Afanou Edembe), « Qui te mange ? » (Elisabeth Aworet), « tirer à balles réelles » (Marcel Nguaiyo Effam), « les choses de mon

corps » (Miryl Nadia Eteno), « chercher les cachettes du corps » (Muetse-Destinée Mboga), « un Blanc manioc » (Edna Merey-Apinda) et « on va encore faire comment » (Rodrigue Ndong). Tour à tour, chacun de ces écrivains rompus à l'exercice de l'écriture - hormis Fidèle Afanou Edembe qui faisait là son grand saut - a proposé une histoire qui tient la route et vaut le détour, eu égard à la capacité des uns et des autres d'offrir une nouvelle respectant le postulat de départ. Chaque nouvelle possède un titre propre, au-delà du thème-expression retenu. Gabriella Boundha-Ogoula a appelé sa nouvelle « Ewilo ». Dans ce texte, elle évoque les tribulations d'un jeune homme en quête d'emploi et qui, parce que chômeur, a du mal à conserver une relation amoureuse. Un jour, il sauve de la noyade une jeune fille. Le père de celle-ci veut le récompenser, mais il le refuse et demande à son donateur de ne pas l'oublier si jamais dans son entourage on lui parle d'un emploi vacant. Quant à Fidèle Afanou Edembe, dans « Iviri », il raconte l'histoire d'une fratrie dont les sœurs se sacrifient - par la prostitution - pour la réussite scolaire de leurs deux frères. Quand ces derniers découvrent pourquoi l'aînée répète à satiété que « le pays est géré », le drame n'est

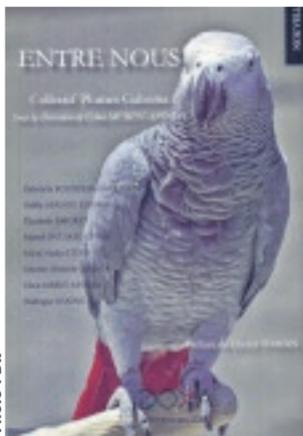


Photo : DR

pas loin. Avec « Le masque », Elisabeth Aworet évoque la question de l'homosexualité en mettant aux prises un homme qui vit avec une femme pour sauver les apparences de la normalité, tandis qu'il est l'amante d'un autre homme. Si l'épouse souhaite avoir un enfant, le mari dont le masque n'est pas encore tombé le refuse catégoriquement. Elle ne le sait pas encore, mais c'est l'une des conditions que lui pose son véritable « mari ». Marcel Nguaiyo Effam, lui, ne fait pas dans la dentelle dans « Un loup dans le marigot ». Son récit parle d'un homme sur le point de se marier. Un cadre bon chic bon genre. Un homme sérieux à la carrière prometteuse mais au savoir-faire envié et jaloué. La soirée qu'il organise pour enterrer sa vie de garçon tourne mal. Ses ennemis, c'est-à-dire ses collègues à qui il avait espéré naïvement faire plaisir pour s'attirer leur sympathie, se jouent

de lui. Quand il sombre dans le sommeil après avoir tiré à balles réelles avec une fille de joie, c'est pour se réveiller le lendemain...après l'heure prévue pour le mariage. La suite n'est pas rose. Pour sa part, Miryl Nadia Eteno scande « Le temps des amours ». Là, elle dresse le portrait d'un homme aux relations sentimentales alambiquées. Il s'éprend de femmes qui, ou sont des morts-vivants, ou le font marcher et sombrer dans le désespoir, lui attirant toujours des ennuis. Muetse-Destinée Mboga propose une nouvelle au titre parlant : « Les griffes de la belle-sœur ». Un homme prend femme. Il a une cousine qui pourrit la vie de cette dernière. Longtemps on se demande pourquoi. Puis la réponse est fournie : cousin et cousine entretiennent une relation qui débouche sur la naissance d'un enfant, le premier fils de l'homme déjà père de deux filles avec sa légitime épouse. Que pensez-vous qu'il arriva ? Edna Merey-Apinda, avec « La France c'est petit », traite de la psychologie et de l'attitude de la femme en quête, coûte que coûte, d'un homme blanc « typique ». Or, pour son « malheur », cette femme tombe sur un « Blanc manioc », autrement dit un de ces Blancs tellement tropicalisés qu'ils ne rêvent que d'initiation au Bwiti, de séjour éternel en Afrique, de

plaisirs locaux et n'envisagent nullement le retour vers l'Hexagone. Quand elle décide de se mettre avec un autre Blanc, un Italien, le Français ne l'accepte pas. La mort sanctionne tout cela. Pour finir, Rodrigue Ndong donne à lire « Donatello chez les fauves ». Une sœur et son frère souhaitent enterrer dignement leur père décédé. Mais la morgue où son corps est conservé n'est plus fournie

en électricité depuis plusieurs jours. La population afflue pour récupérer les corps en décomposition et précipiter les obsèques, les enterrements. Où est le responsable ? Telle est la question qui fuse au sein de la population grandissante et en colère, qui affronte seule la chaleur et l'odeur nauséabonde d'une morgue dans le noir et abandonnée.



LSBEK 2017